

## AVIGNON

## Interpellations à Monclar

► Vendredi dans l'après-midi, quatorze policiers du commissariat d'Avignon, des fonctionnaires de la police de proximité du Gad (groupe d'appui et de dissuasion), et quatorze CRS basés à Nice ont mené une opération de lutte contre l'économie souterraine quartier Monclar. Des commerçants s'étaient plaints de la présence de vendeurs illégaux de fruits et de légumes, qui ne payaient ni impôts ni patente. Au cours de cette opération, deux hommes de nationalité turque, âgés de 25 ans, ont été interpellés. Ils étaient tous les deux en situation irrégulière. Après leur audition au poste par les policiers, ils ont été conduits au centre de rétention de Nice.

## LE PONTET

## Un détenu met fin à ses jours

► Après le récent suicide au début du mois d'un détenu de 25 ans, bien connu à la cité Joffre, l'annonce d'un nouveau suicide survenu samedi au centre pénitentiaire s'est rapidement répandue. Confirmée discrètement par le maire Alain Cortade lors de l'apéritif de Nouvel An offert le soir même par l'antenne pontétienne des Restos du cœur, la nouvelle porte à sept le nombre de suicides dans l'établissement pontétien, et à deux au cours d'un même mois. Cette fois, il s'agit d'un jeune homme prénommé Thomas, 22 ans, originaire de la Drôme. La gendarmerie du Pontet a commencé une enquête qui pourrait être reprise à un niveau supérieur.

## CHÂTEAUNEUF DU PAPE

## Braquage au débit de tabac

► Samedi peu avant 20 heures, deux individus engouffrés se sont engouffrés dans un débit de tabac de la rue Commandant-Lemaitre et ont braqué la buraliste avec une arme à feu. Ils ont emporté le fonds de caisse et plusieurs cartons de cigarettes (soit une centaine de cartouches), avant de prendre la fuite en voiture. Ce braquage, qui n'a duré que quelques minutes, a profondément choqué la commerçante. Chargés de l'enquête, les gendarmes de la brigade d'Orange ont procédé aux premières constatations d'usage. Ils vont sans doute chercher à établir si d'autres bureaux de tabac du secteur ont été braqués de la même façon. Photo F.P.



## COUR D'ASSISES DE VAUCLUSE

## Procès Alessandri : la semaine de vérité



Les débats reprennent aujourd'hui dans le procès Alessandri pour une semaine qui sera de toute manière décisive. Photo C.H.

Ce matin, après la "trêve" du week-end, reprend devant la cour d'assises de Vaucluse, présidée par Catherine Gay-Julien, le procès d'Edwige Alessandri. Agée de 46 ans, celle-ci est accusée d'avoir, au cours de la nuit du 16 au 17 juillet 2000, tué dans son lit son mari Richard avec qui elle exploitait l'Intermarché de Pernes les Fontaines. Elle est également poursuivie pour avoir modifié la scène du crime.

La semaine dernière a essentiellement été consacrée à l'examen de sa personnalité et de celles de ses fils, Yohann Bogulsaw, 23 ans, né d'un premier lit et Brice, 17 ans, mais aussi des conditions de la garde à vue de Yohann. Un acte important car c'est lors de cette mesure de rétention que le jeune majeur a porté, en novembre 2000, une accusation circonstanciée contre sa mère.

Si pour la défense, l'aveu a été arraché sous la pression, cela n'est pas apparu aussi clairement lors de l'audience. Il subsiste donc un doute et toujours pas de mobile expliquant la mort horrible d'un homme tué pendant son sommeil par arme à feu.

Le procès entre dans sa phase la plus attendue à partir d'aujourd'hui avec l'audition des pompiers et du médecin qui sont intervenus dans la maison.

On entendra également les expli-

cations d'un détective mandaté par l'accusée pour retrouver la trace de cambrioleurs qui auraient en paniquant, tué accidentellement son mari.

Ce seront ensuite les enquêteurs qui viendront expliquer leurs constatations et le déroulement de cette enquête fort critiquée par la défense. M<sup>r</sup> Roubaud entend bien pointer les nombreuses "bourdes" des gendarmes pour mettre en évidence l'innocence d'Edwige Alessandri. La tâche sera toutefois délicate tant les mensonges et les "amnésies" ont émaillé la première semaine d'audience.

Mais même si une certitude se profile, le moment le plus "attendu" est celui de l'audition du docteur Giorgi, médecin légiste, qui a reçu, à la veille du procès, la mission d'établir l'heure du décès de Richard Alessandri. Ce n'est donc que mercredi en fin d'après-midi, pratiquement au terme de sept jours de débats, que l'on saura si Edwige Alessandri a eu, après avoir tué son mari, le temps de modifier la scène du crime avant d'appeler les secours. Et ainsi de faire croire à la piste de cambrioleurs venus prendre Richard en otage pour se faire ouvrir le coffre de l'Intermarché qui contenait une recette importante après le week-end du 14 juillet.

Le verdict est attendu vendredi soir.

Bruno HURAUULT

## CAVAILLON

## La famille de Nadia Farenga sous le choc du crime

La famille de Nadia Farenga vit un drame. Au fond d'un terrain, les gendarmes ont retrouvé vendredi le corps de cette mère de quatre enfants, âgée de 38 ans. Un suspect est hospitalisé au CHS

Des débris volent et se collent au grillage de ce petit terrain de camping privé qui a vu, il y a longtemps, jouer des enfants.

L'enclos est situé au sommet du chemin des deux Serres, à la sortie de l'Isle sur la Sorgue, route d'Apt.

A droite, une caravane. Au fond, à gauche, un bout de bache bleue qui fut une piscine. Au centre, une cabane de jardin éventrée. Derrière la cabane, pêle-mêle, des gravats versés dans un trou, des jouets d'enfants. Et un bouquet de fleurs.

C'est là que les gendarmes ont retrouvé vendredi sous quelques centimètres de terre le corps de Nadia Farenga, tuée de plusieurs coups de feu. "Ils ont réveillé mon fils à l'aube pour lui demander s'il avait vu quelque chose, s'il connaissait les propriétaires du terrain, confie une riveraine. Mais on n'a rien entendu. Je suis venue aux nouvelles. Un gendarme parlait d'une femme retrouvée morte. On m'a dit de circuler, de ne pas rester là... Puis j'ai vu une voiture toute blanche repartir, sans doute avec le corps".

La disparition de Maria Farenga, une Cavaillonnaise de 38 ans, mère de quatre enfants, avait été signalée jeudi soir au commissariat de la ville.

Dans l'après-midi, elle avait rendez-vous avec Armand Moreno, vivant à l'Isle sur la Sorgue. Un homme qu'elle fréquentait depuis deux ans environ. Elle devait lui annoncer une nouvelle fois que leur relation était bien finie. Selon ses proches en tout cas, elle était partie de chez elle avec cette intention.

Quelques heures plus tard, vers 18 heures, Armand Moreno s'est présenté aux gendarmes de l'Isle sur la Sorgue, avouant avoir tué quelqu'un. Le rapprochement avec la disparition de Nadia a été fait dans la nuit.

## "Elle voulait le changer"

"Nadia avait confiance en tout le monde. Je veux juste qu'on sache que je n'ai jamais rencontré quelqu'un avec un cœur aussi gros. Je veux que l'on sache la mère formidable qu'elle était. Elle avait tellement de cœur qu'elle ne comprenait pas qu'on n'accepte pas son fameux Armand. Il souffrait, je crois, d'une sclérose en plaque. Son but était de le sauver. Elle croyait pouvoir en faire quelque chose de bon..."

Dans l'appartement de Nadia, une HLM des Barillons, ses deux sœurs, son beau-frère, les amis se soutiennent mutuellement. Le père de sa quatrième



Vendredi matin, les gendarmes ont retrouvé le corps de Nadia Farenga dans un terrain de l'Isle sur la Sorgue. Cette mère de 38 ans laisse derrière elle quatre filles et une famille en larmes. Photo Ange ESPOSITO

filie est effondré. C'est lui qui a posé un bouquet de fleur à l'endroit où le corps a été retrouvé. Ce matin, il a l'attention se porter partie civile, tout comme le

père de la benjamine, âgée de 10 ans. Le suspect, admis jeudi soir à la demande d'un tiers au centre hospitalier spécialisé (CHS) de

Montfavet, devait être examiné ce week-end par un expert psychiatrie. La justice attend qu'il se prononce.

Olivier LEMIERRE

## ORANGE

## Un paraplégique privé de sa voiture à 60 kilomètres de chez lui

Ce handicapé, qui doit se sonder et prendre des médicaments régulièrement, déplore que les policiers n'aient pas tenu compte de la particularité de son cas

"Je pensais que les policiers étaient là pour aider les gens... Pas pour les mettre en danger et les abandonner dans la rue, sur un fauteuil roulant!" Réfugié dans un établissement de restauration rapide, juste à côté du commissariat d'Orange, Laurent Veux tient à alerter l'opinion sur sa mésaventure.

"J'habite à Savoillan et, ce matin, j'ai décidé de venir au marché aux puces de Mornas. A 8 h 40, au niveau de l'arc de triomphe d'Orange, j'ai été arrêté par les policiers parce que je n'avais pas ma ceinture de sécurité ; si je ne la mets pas systématiquement, c'est parce que j'ai des tiges dans le dos qui me font extrêmement souffrir..."

Après lui avoir mis une amende de 90 € pour cette première infraction, (soit un point de moins) les représentants de l'ordre lui ont également dressé un procès verbal de 68 € (soit encore trois points de moins) pour l'invalidité de son permis de conduire, "suite à un défaut de prorogation de l'article 221.1 du code de la route".

"Si je n'ai pas fait cette démarche en temps voulu, c'est pour des problèmes d'accessibilité à

la visite médicale, dans les locaux carpentrasiens, où il faut monter 20 marches..." explique encore cet homme lourdement handicapé depuis 1993, qui, selon ses dires, vit avec 680 € par mois.

## "Je suis en danger"

Après avoir établi ces deux contraventions, les policiers ont annoncé à M. Veux que sa voiture était immobilisée devant le commissariat avec un sabot de Denver. "Vous devez la faire élever par un tiers sous 48 heures, sous peine de mise en fourrière."

"Malheureusement, je ne connais personne qui veuille la conduire. Je n'ai qu'un oncle, trop âgé pour le faire." se désespère le paraplégique, qui précise avec angoisse : "Le souci, c'est qu'il faut que je me sonde toutes les cinq heures pour ne pas avoir d'infection urinaire. Or, mon matériel est à Savoillan, de même que mon téléphone portable que j'ai oublié... Dans l'état actuel des choses, je cours un réel danger"

Ce que Laurent Veux comprend



Devant sa voiture immobilisée, Laurent Veux, cloué sur son fauteuil, montre les deux contraventions qu'il a eu le matin même. Ph F.P.

difficilement, c'est l'intransigeance des policiers : "Ils me laissent là, cloué dans mon fauteuil, sans aucun moyen de bouger. Vu ma situation particulière, ils auraient pu procéder

d'une autre façon, en me laissant au moins la possibilité de rentrer chez moi et de venir leur présenter les papiers régularisés dans la semaine..." Christine BLANC et Francis PABST

## GORDES

## Les recherches se poursuivent

► Les gendarmes étaient toujours à la recherche hier de Simone Lextrait, cette retraitée de 62 ans qui est partie à pied vendredi matin tôt de son domicile des Imberts où elle réside. Cheveux bruns grisonnants, Simone Lextrait mesure 1,58 mètre et de silhouette ronde. Elle pèse 70 kg. Toute personne susceptible de l'avoir vue est priée de contacter la gendarmerie de Gordes au 04 90 72 01 01, 06 12 51 39 35, 06 88 90 01 66, 06 72 30 15 60 ou 04 90 76 71 74.

## CARPENTRAS

## Cinq blessés dont un grave dans un accident

Pour une raison encore inconnue, deux voitures se sont percutées de plein fouet dimanche matin, aux alentours d'1 h 30, au croisement des écoles, route de Velleron à Carpentras. A bord des deux véhicules, se trouvaient au total six personnes.

Si l'une d'elles est sortie indemne de cet accident, les cinq autres ont été blessées. L'une d'elle a d'ailleurs dû être désincarcérée par les sapeurs-pompiers de Carpentras. Elle a été ensuite évacuée vers le Pôle santé. Les quatre autres passagers, légèrement blessés, ont été aussi transférés au centre hospitalier de Carpentras.

Les policiers du commissariat de Carpentras mènent l'enquête pour déterminer les circonstances et les causes de cet accident.

## FAITS DIVERS

## Pierrelatte

► Contrôles de gendarmerie. Hier, de 4 à 7 heures, les gendarmes ont effectué un contrôle d'alcoolémie à la sortie de Pierrelatte, route de Donzère ; sur quinze conducteurs, un test s'est révélé positif avec un taux de 0,44 mg. Un individu a également été arrêté au volant d'une voiture volée. Il a été placé en garde à vue.

## Courthézon

► Détention de stupéfiants. Dans la nuit de samedi à dimanche vers 2 heures, les gendarmes ont procédé au contrôle d'identité d'un individu de 32 ans. Celui-ci détenait un gramme de cocaïne et une perquisition à son domicile a permis de retrouver du cannabis. Il a été placé en garde à vue.

## Cucuron

► Les pompiers portent secours à une randonneuse. Hier après-midi, les sapeurs-pompiers d'Apt ont aidé leurs collègues du groupement de recherches et d'intervention en milieu périlleux à secourir une randonneuse. Celle-ci s'est blessé en chutant de sa propre hauteur. Légèrement blessée, elle a été transportée au centre hospitalier d'Aix en Provence.

## Buoux

► Chute d'un garçonnet. Hier, les sapeurs-pompiers d'Apt sont aussi intervenus pour secourir un garçonnet blessé après une chute de quelques mètres. Il a été transporté au centre hospitalier d'Apt.

## Orange

► Feux de poubelles. Hier à 15 h 36, les pompiers sont intervenus impasse des Giroflées, pour éteindre deux foyers dans des poubelles, à quelques centaines de mètres l'un de l'autre.

## PORTRAIT

## Estelle Roux, 18 ans, s'envole pour l'Afrique

► Son premier rêve d'enfant était de devenir vétérinaire, le second découvrir les éléphants d'Afrique. Voici que ce dernier ne va pas tarder à se réaliser. Estelle Roux, âgée d'à peine 18 ans, quittera jeudi 26 janvier prochain sa famille et ses amis pour s'envoler vers Johannesburg (Afrique du Sud). Elle endossera pendant près de cinq mois, la casquette de bénévole dans une réserve naturelle.

Cette jeune et vraie passionnée a choisi de s'accorder un temps de repos, instructif par ailleurs, avant d'intégrer, en septembre prochain, une école de vétérinaire en Belgique. Si toutefois Estelle ne tombe pas amoureuse du pays (ou de l'un de ses habitants) ou, dans le meilleur des cas, trouve un poste dans son domaine. En tout cas, c'est tout le bien que l'on peut lui souhaiter.

Si dans quelques jours Estelle part à l'aventure, elle a cependant attendu d'obtenir son bac S, qu'elle a validé en juin dernier. Depuis, elle a travaillé à la maison de retraite de Lauris et fait quelques gardes d'enfants pour mettre de l'argent de côté et réaliser son rêve de petite fille. Celui qu'elle imaginait dans sa tête à travers les livres et les posters sur la nature, les éléphants et l'Afrique qui sont légion dans sa chambre. C'est grâce à l'association American fields service, basée



Estelle ne trouve pas les mots pour décrire sa joie. Photo M.T.

à Paris, qu'Estelle a trouvé cette mission. Elle sera logée dans une famille d'accueil durant son séjour.

Ce projet, elle l'a monté avec le soutien et la participation de la Maison des jeunes et du Centre de loisirs de Lauris. Et comme Estelle souhaite faire partager au plus grand nombre son amour pour la nature et les animaux, elle a mis en place un projet avec l'école primaire de son village qui recevra tout au long des cinq mois des photos et des objets d'Afrique, soigneusement sélectionnés par notre baroudeuse.

Ce soir, un apéritif en l'honneur d'Estelle sera servi à l'école.

Mélie TESTI

## NOTEZ-LE

## Croix-Rouge

► Formation. La délégation locale du Pont du Gard organise une session ouverte à tous les publics à partir de 10 ans, sanctionnée par une attestation de formation aux premiers secours, qui a pour but d'apprendre les bases de secourisme permettant de réagir efficacement en cas de danger ou de problème mettant en jeu la vie d'autrui. La prochaine session aura lieu les vendredis 27 et lundi 30 janvier et les mercredis 1<sup>er</sup>, vendredi 3 et lundi 6 février, de 19 à 21 h.

► Renseignements et inscriptions auprès de la Croix Rouge, av de Verdun, Aramon ☎04 66 57 00 10 ou auprès de Richard Banuls ☎06 17 32 34 04.